



CRÉDIT AGRICOLE S.A.

Paris, le 22 décembre 2020

Communiqué de presse

AUGMENTATION DE CAPITAL 2020 RESERVEE AUX SALARIES

L'augmentation de capital de Crédit Agricole S.A. réservée aux salariés du Groupe Crédit Agricole (ACR 2020), dont la période de souscription s'est déroulée du 12 au 25 novembre 2020, a été définitivement réalisée ce 22 décembre 2020. 47 113 collaborateurs du Groupe Crédit Agricole, en France et dans 17 pays, ont souscrit, pour un montant global de 162,9 millions d'euros.

La formule d'investissement proposait un prix de souscription comprenant une décote de 30% sur le prix de l'action. L'émission et la livraison des actions nouvelles ont lieu ce jour.

En souscrivant fortement, les collaborateurs du Groupe Crédit Agricole ont témoigné de leur confiance en la stratégie de long terme du Groupe Crédit Agricole.

Le nombre d'actions créées par cette augmentation de capital est de 31.999.928, portant à 2 916 688 640 le nombre total d'actions au capital de Crédit Agricole S.A.

L'impact positif sur le ratio CET1 phasé est de 5 points de base pour Crédit Agricole S.A. et de 3 points de base pour le Groupe Crédit Agricole. L'effet sur le bénéfice par action de Crédit Agricole S.A. est d'environ -1%. Il est négligeable sur l'actif net par action.